



L'ÉDITO

David Guillet,
Président de l'URPS

Chers collègues,

L'année 2020 qui s'achève nous aura réservé bien des surprises au premier rang desquelles la pandémie de COVID-19.

Cela ne vous aura pas échappé : l'implication de notre profession fut, sans nul doute, exceptionnelle tant au niveau de l'engagement que du professionnalisme. Le climat anxigène dans lequel nous avons pu exercer était quelque chose de nouveau, du moins en terme d'intensité. Aucune autre profession n'a autant été sollicitée que celle des infirmier-ères et aucune n'a répondu présente comme nous 7/7j, 24/24h.

Nous avons prouvé combien nous étions un maillon stratégique dans l'organisation des soins, et ce grâce aux élus et à votre mobilisation sur le terrain. L'URPS a dans ses missions la gestion des crises sanitaires. Aussi, vous trouverez dans ce journal, un retour sur le rôle qu'a joué votre union dans la crise actuelle.

Même si cela n'est pas encore perceptible dans notre quotidien, je vous assure que, d'ici quelques mois, nous saurons mettre à profit ces dernières semaines de sollicitations. Nous revendiquerons d'ici la fin de l'année une reconnaissance auprès de nos autorités de tutelle.

Bonne lecture à tous



DOSSIER

LES INFIRMIERS LIBÉRAUX, ACTEURS MAJEURS DANS LA PRISE EN CHARGE DE LA COVID À DOMICILE

L'URPS INFIRMIERS LIBÉRAUX, À VOS CÔTÉS, FACE À L'ÉPIDÉMIE

L'urgence de l'épidémie de Covid-19 a bouleversé votre activité et généré du stress. L'union, de par son mandat sur la gestion de crise sanitaire, s'est mise en ordre de marche pour être à vos côtés.

Aussi, nos administrateurs élus ont bousculé leur vie professionnelle et personnelle pour se mobiliser entièrement. Accompagnés de l'équipe salariale, notre but a été d'apporter soutien et accompagnement face à cette crise sanitaire inédite.

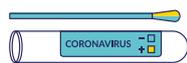
D'abord, en apportant un maximum d'informations, via nos newsletters mais aussi en se rendant disponible pour répondre à vos interrogations diverses (80 appels par jour au plus fort de la crise). Puis, en développant un dispositif pour vous accompagner dans l'impact de l'épidémie sur vos pratiques.

Ainsi, l'URPS Infirmiers, soutenue par l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire, a mis en place un dispositif visant à apporter une réponse efficace et cohérente quant à la mobilisation des infirmières libérales de la région face à la crise Covid-19.

En fonction de l'évolution du contexte épidémique et donc des besoins, nous nous sommes attachés à faire évoluer ce dispositif.



UN DISPOSITIF QUI S'ADAPTE À L'ÉVOLUTION DES BESOINS



23 MARS - 9 AVRIL

Dispositif pour patients Covid:
Tournées dédiées aux patients Covid organisées par des référents territoriaux et une coordination départementale recevant les demandes

10 AVRIL - 28 MAI

Ajout des prélèvements nasopharyngés
à domicile, en EPHAD ou en lieux dédiés.

Poursuite du dispositif pour patients Covid sur des tournées dédiées

Formation des IDELS
au prélèvement nasopharyngé

28 MAI - 10 SEPTEMBRE

Poursuite du dispositif en le recentrant sur les dépistages.

Coordination départementale recevant les demandes pour les orienter vers des IDELS volontaires sans tournées dédiées

→ Sollicitations principales pour dépistages de masse et drives

LES PRINCIPALES ACTIONS DU DISPOSITIF D'APPUI AUX IDELS DANS LE CADRE DE L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19

Grâce à l'Assurance Maladie, nous avons pu rapidement communiquer auprès des IDELS afin d'identifier les viviers de volontaires pour l'ensemble du territoire. Nous avons ainsi pu identifier 1827 IDELS volontaires sur 483 territoires. Enfin, en partenariat avec le Centre d'appui pour la Prévention des Infections Associées aux Soins (Cpias) des Pays de la Loire, nous avons pu organiser des sessions de cours en ligne sur le dépistage nasopharyngé. Même si quelques problèmes techniques ont rendu difficile les premières sessions, la grande majorité d'entre vous nous ont partagé un retour très positif sur le contenu. De cette expérience, nous retenons à ce jour :

DES POINTS POSITIFS

- **Le soutien de nos partenaires** : l'Agence Régionale de Santé au niveau financier, l'Assurance Maladie dans la communication, les autres Unions Régionales des Professionnels de Santé dans la collecte de matériel, le CPias pour la formation;
- **Coordination territoriale** : renforcement de l'interconnaissance et de la collaboration des professionnels sur les territoires et au niveau départemental;
- **Réactivité** pour assurer les prises en charges. L'intervention d'IDEL assurée dans les 24 heures pour la grande majorité des demandes;
- **La continuité des prises en charge des soins habituels** facilitée par les tournées dédiées pour patients Covid puis la coordination des dépistages.

DES DIFFICULTÉS

- **Difficultés d'approvisionnement** en Equipements de Protection Individuelle (EPI) en début de crise;
- **Manque de confiance** de certains organismes ou professionnels de santé envers le dispositif en début de crise.
- **Évolution régulière des procédures et recommandations** ministérielles ainsi que des cotations : informations mettant du temps à paraître et parfois discordantes;
- **Facturation** des interventions sur des modalités nouvelles (dépistages de masse, dépistages en milieu carcéral, drives, bidonvilles, etc.);
- **Ressources humaines et demandes** : lors d'une épidémie aussi longue, les forces vives peuvent légitimement s'épuiser. Parallèlement, les demandes ont été croissantes avec un triplement de l'activité entre le mois de mai (une moyenne de 1 700 tests réalisés par jour sur la région) et août (une moyenne 3 900 tests réalisés par jour).

Nous pouvons témoigner de la volonté et de la capacité de mobilisation des infirmières libérales du territoire, qui se sont porté-es volontaires.

INFORMER

11 bulletins d'information coronavirus envoyés
Permanence téléphonique pour répondre aux demandes des IDELS



FORMER

1750 IDELS formé-es au prélèvement PCR, en partenariat avec le CPias
52 établissements médicaux sociaux



MOBILISER

1827 IDELS portées volontaires sur 483 communes de la région



COORDONNER

5 coordinations départementales
55 référents locaux
7 jours / 7 de 8h à 20h



ÉQUIPER

Collecte et distribution des dotations ARS (6000 tabliers, 1200 pyjamas via l'URPS MK, 23500 gants) et dons de collectivités & entreprises



DÉPISTER

26 lieux dédiés (drives ou autres)
27 laboratoires
En moyenne 3 dépistages de masses par semaine et par département entre juillet et septembre



DES SPÉCIFICITÉS DÉPARTEMENTALES

SARTHE

72

En Sarthe, une collaboration étroite avec le centre hospitalier et les laboratoires

Particularité sarthoise, une cellule de suivi des patients covid sans médecin traitant (environ 70000 personnes) est gérée par le centre hospitalier du Mans. Les patients Covid sont invités à remplir un questionnaire santé deux fois par jour sur une application (covidom), et l'envoyer aux médecins de la cellule afin de suivre leur état de santé.

+ DE 109 IDELS SE SONT INSCRITES POUR DES VACATIONS SUR 10 SITES DIFFÉRENTS.

Les IDELS sont contactés par la cellule en cas de doute sur l'état de santé du patient, d'incertitudes sur son aptitude à fournir des éléments réels ou en cas de non-respect du confinement. Les coordinatrices départementales de l'URPS assurent la formation et l'appui aux IDELS pour l'utilisation de l'application et des procédures de prise en charge. Cette première collaboration avec le centre hospitalier du Mans a permis de mieux identifier les possibilités de travail avec les IDELS sur le lien plus large ville-hôpital pour améliorer le parcours de soin des patients en général. Par ailleurs, afin de renforcer les ressources IDELS pour les dépistages, les coordinatrices ont travaillé sur l'ouverture d'antennes de prélèvements délocalisées où les IDELS prélèvent sur des plages horaires dédiées.

VENDEE

85

En Vendée, un été sous le signe des tests de dépistage

Le dispositif de Vendée a été particulièrement sollicité pour la réalisation de tests. Dès la sortie du confinement, la ville des Herbiers a été un des premiers lieux de dépistage massif. Les dépistages massifs de population ont été intenses sur l'ensemble du nord est vendéen durant les mois de mai, juin et juillet. Sur le littoral, le nombre de cas positifs ayant été croissant pendant la période estivale, des appuis ont été demandés par l'ARS notamment sur l'île d'Yeu, Saint-Jean de Monts, les Sables d'Olonne. Parallèlement, des demandes régulières pour des dépistages ont été traités par le dispositif départemental pour des EHPAD, établissements médico-sociaux (EMS) et entreprises, mais également pour des sites administratifs à La Roche sur Yon (préfecture, gendarmerie, etc.). Enfin, en septembre, le dispositif a été sollicité sur deux grandes campagnes de dépistage sur les territoires de La Roche sur Yon (6 journées) et St Gilles Croix de Vie (4 journées).

MAYENNE

53

En Mayenne, la gestion d'un pic épidémique

La Mayenne a dû faire face à un pic épidémique pendant lequel le dispositif de coordination a démontré tout son intérêt. La coordination a mobilisé des infirmières pour assurer des dépistages de masse. De plus,

le dispositif a été utilisé pour recouvrir aux besoins sur les drives. Par souci d'efficacité, les coordinateurs se sont concentrés sur un seul site de prélèvement et assuré les ressources humaines infirmières sur des plages horaires correspondant aux temps de pause.

Afin de désengorger le dispositif des demandes émanant des EMS et EHPAD, l'URPS a facilité l'organisation de deux sessions de formation en ligne avec le CPIas à destination de leur personnel infirmier.

LOIRE-ATLANTIQUE

44

La Loire Atlantique, une forte mobilisation pour faire face à l'afflux des demandes

Sur la première partie de l'épidémie, les tournées dédiées pour patients Covid ont été particulièrement pratiquées en Loire Atlantique avec en moyenne 143 patients covid suivis par semaine, en collaboration avec les unités covid, l'HAD et les médecins traitants. Le maillage territorial a été assuré par 12 référents et 483 infirmières libérales se sont réorganisées au sein de leur cabinet afin d'effectuer des tournées spécifiques Covid, souvent sur leurs jours de repos.

A partir du mois de juin, les demandes individuelles de dépistages ont été extrêmement fortes et ce particulièrement sur Nantes Métropole. Ce qui nous a amené à revoir l'organisation : un secrétariat médical a pris le relais de la gestion des demandes de dépistage individuel afin de permettre aux coordinateurs de se concentrer sur l'appui aux IDELS pour les dépistages de masse sur des clusters

(foyers pour personnes migrantes, EPHAD, entreprises...) et dans des lieux dédiés comme les drives de St Nazaire, Corcoué sur Logne ou Orvault.

LE MAILLAGE TERRITORIAL A ÉTÉ ASSURÉ PAR 12 RÉFÉRENTS ET 483 INFIRMIÈRES LIBÉRALES

MAINE ET LOIRE

49

Le Maine et Loire, une collaboration forte avec les centres covid puis les laboratoires

En Maine et Loire, un travail étroit avec les centres covid sur la première partie de l'épidémie puis avec les laboratoires à partir de mai a permis de faciliter le travail des infirmiers du département avec ces structures. Les centres covid ont été particulièrement développés et utilisés en Maine et Loire jusqu'au mois de juin. La coordination URPS a permis de travailler sur la place des IDELS dans ce dispositif et favoriser la mobilisation des IDELS volontaires pour la réalisation de soin dans ces centres. Depuis fin juin, les dépistages sont réalisés principalement en lieux dédiés et laboratoires. La liste de ces lieux de prélèvement a régulièrement évolué au cours de l'été. Tout en s'adaptant à ses modifications, la coordination de l'URPS a assuré un travail d'identification et de gestion de planning afin d'assurer l'accès à la réalisation de ces dépistages pour toutes les infirmières des villes concernées et éviter le compéage.



ISABELLE GAZE

infirmière libérale à Laval et référente de territoire du dispositif Covid

J'avoue que, au départ, les tournées covid19 n'ont pas été simples à structurer. La peur, le nombre, les EPI, beaucoup de choses à gérer.

Par la suite et la mise en place d'un planning, tout s'est bien déroulé. Tandis que pour la mise en place des drives sur Laval, une belle dynamique s'est créée.

Nous avons répondu à toutes les demandes, à la fois individuelle, cluster et drive ; même en juillet quand notre département a dépassé le seuil d'alerte. Au final, une belle dynamique collective des iDELS !



UN MÉDECIN DE LOIRE ATLANTIQUE

sur un suivi réalisé dans le cadre des tournées IDEL dédiées au Covid

Un jour d'avril, le téléphone sonne pour un appel en visio : la charlotte, le masque et la surblouse de l'infirmier apparaissent à l'écran à côté de ma patiente suspectée Covid. Saturatio, fréquence respiratoire, tension, on réévalue la situation. La patiente épuisée se détend peu à peu, sécurisée par vos passages réguliers et nos échanges. Après sa guérison, au cabinet quelques larmes d'émotion parlent quand elle remercie pour cet accompagnement qu'elle n'avait pas imaginé possible à domicile ! Merci pour ce dispositif innovant qui a renforcé notre coordination !

LA CRÉATION DE GROUPES
WHATSAPP
UNE RÉELLE
COORDINATION DE SOINS
SUR UN TERRITOIRE

CONSTATS ET COORDINATION DES ACTEURS DE VILLE

Les IDELS ont appris à se connaître, ont travaillé ensemble, ont assuré la continuité et la permanence des soins. Elles ont été rassurées par la mise en place de ces tournées dédiées par rapport à leur pratique habituelle. La création de groupes WhatsApp par secteur a permis des transmissions instantanées, une coordination et coopération avec les médecins traitants, les laboratoires, les SSIADS HAD EHPAD, services éducatifs, SAD. Une réelle coordination de soins sur un territoire !



DOCTEUR JOËL PANNETIER

médecin Samu, Responsable situation sanitaires exceptionnelles - Centre Hospitalier du Mans

Le dispositif Covambu mis en place en Sarthe permet de suivre des patients sans médecin traitant. Les infirmières libérales sont ici un maillon essentiel grâce à leur suivi biquotidien de patients positifs notamment ceux en situation de précarité. Cet appui est particulièrement apprécié, les IDELS nous permettent la remontée clinique de patients et donc leurs suivis.



KARIMA GHEZAL

infirmière et consultante formatrice en santé publique auprès des libéraux.

J'ai accepté de remplir une mission en tant que référente territoire du dispositif covid car, pour moi, la mise à disposition de mes compétences infirmières et de gestion de projets, auprès de collègues pour la sécurité-qualité des soins des patients sont mes valeurs professionnelles. Durant une crise sanitaire, la solidarité est incontournable.

« Les tournées COVID c'est chronophage », disaient-elles. « S'habiller, se déshabiller, faire les transmissions, gestion des DASRI, se décontaminer.... Mais tellement rassurant pour tout le monde », affirmaient-elles.

La sécurisation des parcours, les soins coordonnés, la mutualisation, la qualité des soins et la communication bienveillante ont été des atouts forts avec un résultat positif.



UN DIRECTEUR EHPAD

en Loire Atlantique

Je tenais à vous remercier pour l'organisation rapide de la journée de samedi. A. et F. sont intervenus dans la résidence et tout s'est bien passé. Si vous pouvez leur adresser mes remerciements, ce serait super de votre part !

Les résultats sont négatifs pour la majorité sauf un résident et un salarié qui sont placés en quatorzaine.



OLIVIER BOSSARD

Directeur Général du Centre Hospitalier du Mans

Cette crise m'a permis de connaître la parfaite efficacité et réactivité des infirmières de Sarthe [...]. Ce que je retiens, c'est une collaboration très efficace et simple à mettre en place, avec un accord sur la nécessité d'être opérationnel et réactif.

ENVIRON
350 PATIENTS
ET PLUS DE
700 VISITES
À DOMICILE
SÉCURISÉES,
PENDANT 2 MOIS.



ENQUÊTE

NOS CONDITIONS D'EXERCICE PRATIQUES EN PAYS DE LA LOIRE

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE PANEL

Comme en 2013 et 2015, l'URPS des Infirmiers libéraux reconduit cette année une enquête sur les conditions d'exercice et les pratiques des infirmiers libéraux. Cette enquête a été réalisée par l'Observatoire Régional de la Santé des Pays de la Loire (ORS).

Le questionnaire adressé par voie électronique a permis de récolter 378 réponses.

Les résultats sont disponibles sous deux formats : un rapport d'enquête complet et un format synthétique que vous retrouverez joint à ce journal, ainsi que sur le site de l'ORS.

Quelques éléments ressortant de l'étude :

- Une proportion croissante d'IDELs choisit de s'installer en fonction de la possibilité de rachat d'une patientèle, et/ou la possibilité de s'installer avec d'autres professionnels non infirmiers;
- Le nombre d'infirmiers par structure est en augmentation;
- Les amplitudes horaires sont en hausse avec des journées de travail qui commencent plus tôt;
- En moyenne les IDELs passent 2h20 sur des activités autres que le soins (coordination avec les autres intervenants, tâches administratives, etc.) pour des journées complètes.



ENQUÊTE

LA MESSAGERIE SÉCURISÉE ET LE DOSSIER MÉDICAL PARTAGÉ, OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Dans le cadre d'une collaboration entre l'URPS Infirmiers et l'Assurance Maladie de la Région Pays de la Loire, une enquête sur l'utilisation des MSS et du DMP a été réalisée auprès des IDELs de la région. Cette enquête, réalisée en numérique, a collecté 249 questionnaires.

Les principaux éléments ressortant de l'analyse des résultats sont :

- Messageries Sécurisées de Santé (MSS), une utilisation encore faible mais une forte volonté :
 - 49% des IDELs sont équipés de MSS mais seulement 27% l'utilisent, avec comme principales difficultés : retrouver un professionnel et l'absence de lien avec le logiciel métier;
 - Un fort intérêt des IDELs pour ces outils ayant conscience des enjeux de sécurisation des données.
- Dossier Médical Partagé (DMP), un besoin d'accompagnement :
 - Les IDELs ont une image positive du DMP et montrent un fort intérêt pour s'inscrire dans la démarche et en être acteur;
 - Deux freins identifiés par les IDELs : si tous les professionnels de santé ne s'impliquent pas, si l'outil reste inaccessible au domicile du patient;
 - Plus d'un répondant sur deux expriment un besoin d'accompagnement, pour acquérir une meilleure maîtrise de l'outil.

La collaboration entre l'URPS Infirmiers et l'Assurance Maladie va se poursuivre pour vous accompagner dans l'utilisation de ces outils. Dès que l'épidémie de Covid-19 le permettra, des ateliers seront organisés en présence de techniciens informatiques pour vous accompagner dans l'utilisation de ces outils.

EN BREF

RENCONTRE THEMA

Comme cela nous tient à cœur, nous sommes allés à votre rencontre dans chacun des cinq départements de la région, entre septembre et octobre. Nous avons dû nous adapter à la situation sanitaire en donnant la possibilité de participer à distance.

Au cours de ces rencontres nous avons abordé notamment le sujet de la continuité des soins et des accidents d'exposition au sang (AES), sur lesquels nombre d'entre vous nous avait sollicité.

- **La continuité des soins : Quels sont mes devoirs ? Comment la mettre en pratique ?**
- **AES, comment les prévenir ? Que faire en cas d'AES ?**

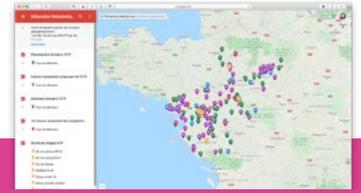


→ Vous trouverez deux brochures répondant à toutes ces questions dans votre journal.

ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT, QUID DES PRATIQUES DANS LE PREMIER RECOURS ?

EN 2019, LES URPS (INFIRMIERS & PHARMACIENS) ONT MENÉ UNE ENQUÊTE AUPRÈS DES PROFESSIONNELS FORMÉS À L'ETP EN LES INTERROGEANT SUR LEURS PRATIQUES.

« L'éducation thérapeutique s'inscrit dans le parcours de soins du patient. Elle a pour objectif de rendre le patient plus autonome en facilitant son adhésion aux traitements prescrits et en améliorant sa qualité de vie [...] » Afin de répondre à l'axe du Projet Régional de Santé « renforcer le pouvoir d'agir de l'usager sur sa santé et sur son parcours de santé et d'accompagnement », les URPS Pharmaciens et Infirmiers des Pays de la Loire ont proposé à leurs professionnels respectifs de se former, ensemble, à l'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP). Entre 2014 et 2018, c'est plus de 120 infirmiers libéraux qui ont été formés aux 40h ETP via l'URPS.



CARTOGRAPHIE

Découvrez les infirmiers et pharmaciens formés à l'ETP près de chez vous. Découvrez aussi l'offre de programme dans le premier recours en région Pays de la Loire → tinyurl.com/y4wwcw3t

UN APERÇU DES CHIFFRES

60% des infirmières formés à l'ETP (par l'URPS) ont répondu à l'enquête :

71% des répondants (IDELs et pharmaciens confondus) déclarent voir un intérêt à faire l'ETP dans le premier recours

Les résultats de cette enquête montrent que les professionnels du premier recours peuvent jouer un rôle dans le repérage des personnes susceptibles de suivre un programmes ETP. En effet, près de 80% des professionnels répondants (IDELs, pharmaciens) en ont déjà identifié dans leur patientèle.

Toutefois, parmi ces professionnels, 60% n'ont jamais orienté ces patients vers des structures ou des programmes en ETP correspondants.

EN SAVOIR PLUS

Pour consulter l'intégralité des résultats de cette enquête, suivez ce raccourci : → tinyurl.com/y2hnqjpx (ou sur le site de l'URPS Infirmiers : Nos projets > Accompagner l'évolution des pratiques > Education Thérapeutique du Patient)

SI VOUS ÊTES FORMÉ-E ET NON RÉPERTORIÉ-E SUR CETTE CARTE, vous pouvez vous faire connaître en envoyant un mail à l'URPS (contact@urps-idel-paysdelaloire.fr) en indiquant l'année et l'organisme de formation au 40h.

FOCUS SUR

Bronchiolib
GÉRER LA BRONCHIOLITE À DOMICILE

LA SURVEILLANCE À DOMICILE DES NOURRISSONS ATTEINTS DE BRONCHIOLITE



BRONCHIOLIB, UNE EXPÉRIMENTATION VALORISANT LE SUIVI INFIRMIER

Dans un contexte de crise des urgences hospitalière et de modification des recommandations de prise en charge de la bronchiolite du nourrisson, l'URPS Infirmiers s'est associé à l'URPS Médecins (URML) pour porter un projet expérimental, appelé Bronchiolib, d'organisation pédiatrique en ville regroupant des pédiatres et puéricultrice.s libéraux en coordination avec le service de pédiatrie du CHU de Nantes. Cette organisation avait pour objet la surveillance rapprochée des nourrissons âgés de 6 semaines à 12 mois par une puéricultrice à domicile. L'inclusion était possible 7 jours/7 de 9h00 à 19h00, pour les résidents de Nantes, Rezé et Saint-Sébastien.

RÉSULTATS :

CRÉATION DE 5 OUTILS DE SENSIBILISATION : COMMENT MOUCHER MON BÉBÉ, COMMENT COUCHER MON BÉBÉ, COMMENT PRENDRE LA TEMPÉRATURE DE MON BÉBÉ, COMMENT RECONNAÎTRE LA GÊNE RESPIRATOIRE DE MON BÉBÉ ?

53 ENFANTS ONT ÉTÉ INCLUS DANS LE DISPOSITIF ENTRE LE 18 NOVEMBRE 2019 ET LE 19 JANVIER 2020.

202 VISITES À DOMICILE PAR LES PUÉRICULTRICES, SOIT UNE MOYENNE DE 3,8 VISITES PAR ENFANT INCLUS.

95% DES PARENTS INTERROGÉS (40 SUR LES 53 INCLUS) SONT TRÈS SATISFAIT PAR LES SOINS RÉALISÉS PAR LES PUÉRICULTRICES.



🔍 ENQUÊTE

ACCUEIL DES ÉTUDIANT·ES EN STAGE : QUELS SONT LES BESOINS ?

RAPPORT D'ENQUÊTE SUR LE TUTORAT DES ÉTUDIANT·ES INFIRMIERS EN MILIEU LIBÉRAL

En partenariat avec La Fédération Nationale des Étudiant·es en Soins Infirmiers (FNESI), l'Union Régionale des Infirmiers Libéraux des Pays de la Loire a réalisé un état des lieux de l'accueil des Étudiant·es en Soins Infirmiers (ESI) auprès des IDELs. Sur le dernier trimestre 2019, deux enquêtes ont été diffusées, l'une auprès des ESI et l'autre auprès des IDELs.

276 étudiants ont répondu à cette enquête

L'analyse des résultats montre l'intérêt que porte les ESI pour réaliser des stages à domicile. Les étudiants ayant réalisé des stages en milieu libéral ont exprimé apprécier l'encadrement obtenu et notamment pour la qualité des échanges pratiques. Cependant, 40% n'ont pas eu la possibilité de présenter leurs objectifs de stage. Tous (100%) ont eu un bilan de stage mais dans 18% des cas ils n'étaient pas associés à la réalisation de ce bilan. Enfin, peu d'étudiants ont été initiés à des activités spécifiques à la pratique en libéral (gestion administrative, collaboration avec les autres professionnels). Ceci est sûrement à mettre en parallèle avec l'absence de rémunération spécifique pour les temps pris par les IDELs pour la formation.

Retrouvez l'intégralité des résultats sur notre site : urps-infirmiers-paysdelaloire.fr

361 infirmier·es ont répondu au questionnaire 67% d'entre-eux·elles accueillent au moins un étudiant par an

L'analyse des résultats, montre deux éléments clefs :

- la nécessité de reconnaissance de l'impact financier que représente l'accueil de stagiaire. 77% des IDELs interrogé·e-s mentionnent qu'une rémunération leur permettrait d'accueillir plus confortablement les ESI et 65% des IDELs indiquent ne pas avoir le temps nécessaire que requiert l'encadrement d'un·e étudiant·e.
- le besoin d'accompagnement pour assurer cet accueil (outils organisationnels, réglementaires, etc.). 48% des IDELs demandent un lien plus fort avec les IFSI et 44% des outils d'aide.

En ce sens, l'URPS Infirmiers travaille sur l'élaboration d'outils pour les IDELs : guides, trames de livret d'accueil et plateforme d'inscription pour permettre aux IDELs de donner une lisibilité sur les périodes les plus propices à l'accueil d'ESI.



PARCOURS DE PRISE EN CHARGE DE LA DÉNUTRITION DES PERSONNES ÂGÉES : UN PILOTE SUR TOUTE LA RÉGION

PLACE DE L'INFIRMIER·ÈRE LIBÉRAL·E DANS UN PARCOURS DE PRISE EN CHARGE DE LA DÉNUTRITION



Suite à une étude ayant montré la volonté des infirmiers libéraux de la région de renforcer leurs connaissances et compétences sur le repérage et la prise en charge de la dénutrition des personnes âgées, votre URPS a développé en partenariat avec la SRAE nutrition et le soutien financier de l'ARS un outil de repérage, une application dénommée D-NUT®. Cet outil a été déployé de manière expérimentale en Sarthe et en Mayenne sur 2018-2019.

Parallèlement, l'URPS et la SRAE nutrition ont élaboré, avec des professionnels de terrain, un parcours de prise en charge pour les patients repérés dénutris. Ce parcours novateur a été également travaillé avec l'ARS et la CPAM de la région. Celui-ci a été présenté au niveau national sur un dispositif (article 51) permettant de financer de façon dérogatoire des projets pilotes afin d'envisager une généralisation nationale par la suite.

Il s'agira de tester sur l'ensemble de la région un parcours pluriprofessionnel avec une prise en charge forfaitaire des personnes âgées dénutries comprenant la rémunération :

- d'un repérage par l'infirmier·ère libéral·e;
- d'une coordination du parcours par l'infirmier·ère libéral·e;
- des interventions non prises en charges à ce jour : diététicienne plus de l'activité physique adaptée, ergothérapeute et/ou psychologue;
- des réunions de coordination pluriprofessionnelles.

Des temps de formation et sensibilisation des professionnels sont prévus au démarrage du projet.

Le lancement est planifié début 2021 pour une phase pilote de 3 ans. Une évaluation sera réalisée afin d'envisager une généralisation nationale de ce parcours.



**OBJECTIF D'INCLUSION :
1500 PATIENTS**

BOÎTE À OUTIL NUMÉRIQUE

Nous travaillons actuellement sur une boîte à outils numérique financée par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie. Cette boîte sera composée d'outils d'aide pour votre pratique en libéral, avec un volet sur les soins infirmiers et un volet reprenant des éléments plus administratifs.

L'objectif est de vous faciliter l'identification d'informations sûres et actualisées.

Vous retrouverez prochainement cette boîte sous forme d'application ainsi que sur le site internet à venir.

→ La conception d'un nouveau logo URPS infirmiers libéraux plus fédérateur était la première étape.



LA CAMPAGNE DE VACCINATION DÉMARRE FORT

Le sticker que vous trouverez dans ce journal a été élaboré pour nous aider à être plus visible comme acteur essentiel de la vaccination antigrippale.



→ Votre sticker vaccination se trouve dans ce journal.



 www.urps-idel-paysdelaloire.fr
 contact@urps-idel-paysdelaloire.fr
 02 40 69 19 75
 URPS Infirmiers
5 boulevard Vincent Gâche
44200 Nantes

INFOS URPS

pour vous tenir au courant de ce qui se passe dans la politique de santé pour les infirmiers libéraux en Pays de la Loire, laissez-nous vos coordonnées par mail à : contact@urps-idel-paysdelaloire.fr

RÉDACTION : URPS - CONCEPTION GRAPHIQUE ET MAQUETTE : Lise Rousseau
CRÉDITS PHOTOS : URPS et Adobestock - PUBLICATION : Novembre 2020
IMPRESSION : ? - MENTION : Ne pas jeter sur la voie publique.